



Trails "Au fil du Bocq 2021" Règlement de participation

(1) DISTANCES

Les trails "Au fil du Bocq" 2021 comportent 2 distances : (1) le Trail Des Sauvages (TDS) de 35 km D+1200m et (2) le Trail Du Bocq (TDB) de 17 km D+ 500m.

Le lieu de départ est la salle La Victorieuse, rue de Sto à 5530 Evrehailles.

(2) PRINCIPE

Les trails sont à considérer comme "entraînement individuel balisé". Chaque participant court sous sa "propre responsabilité".

Les parcours sont balisés mais ce balisage est léger. La trace gpx des 2 parcours est envoyée par e-mail, aux inscrits, quelques jours avant le 1^{er} départ. Ces parcours font l'objet de segments sur l'application STRAVA.

Dans le respect des règles COVID, les participants prévoient leur propre ravitaillement. Il n'y a aucun ravitaillement sur le parcours, ni de vestiaires, douches, bar, ... Aucun public n'est autorisé.

(3) DATES, DUREE et ORGANISATION DE L'ÉVÈNEMENT

L'évènement se déroule du **samedi 3 avril au mardi 6 avril**, soit sur une période de **4 jours**.

Les trailers s'inscrivent **obligatoirement** par Internet, dans une des **plages horaires** définies. Dès qu'une plage horaire est complète, elle est fermée aux inscriptions.

Les départs sont échelonnés de **9h à 11h pour la distance de 35 km** et de **9h à 13h pour la distance de 17 km**, avec un **maximum de 50 départs/heure**.

Les départs sont "individuels" ou par groupe de **maximum 4 personnes** (sauf révision de ce nombre, selon les règles COVID du jour) ou bulle familiale.

(4) DROIT DE PARTICIPATION

Aucun droit d'inscription n'est demandé.

Les Trailers sont invités, s'ils le désirent, à faire un **don** du montant de leur choix, afin de soutenir diverses **associations sociales et caritatives parrainées par Bail Run**, à savoir : le Comité "L'Espoir d'Yvoir" (TELEVIE : lutte contre le cancer) ; l'ASBL "Souffle un peu" (enfants polyhandicapés) ; l'ASBL "Eudaimonia" (enfants porteurs d'autisme).

Les dons sont à verser sur le n° de compte **BE 23 0682 4998 5191** de BAIL RUN avec indication "Don Trail". Bail Run s'engage à reverser la totalité des dons aux associations précitées.

(5) ACCUEIL DES PARTICIPANTS et SUPPORT DE L'ORGANISATION

L'organisateur assure un accueil des trailers et est présent au Secrétariat de 8h45 à 17h.

✓ Avant le départ : l'organisation fournit toutes les indications utiles sur le **balisage** des parcours et communique les **instructions de sécurité** à respecter.

✓ A l'arrivée : les participants ont l'occasion d'acheter et emporter la célèbre "**Cuvée Des Sauvages**" brassée spécialement pour l'occasion. **Aucune consommation sur place n'est autorisée.**

Lors des passages à l'accueil, les trailers doivent obligatoirement respecter les règles sanitaires : se présenter à l'heure choisie de départ ; se désinfecter les mains ; porter le masque ; suivre le sens de circulation ; maintenir une distance de sécurité de 1,5 m ; ne pas trainer sur le site.

Les trailers doivent obligatoirement se munir d'un gsm. En cas de difficulté, ils peuvent contacter l'organisateur sur le numéro d'appel **0488/898896**.

(6) RESPECT DES LIEUX

Chaque participant est tenu au **respect de la nature et de la quiétude des lieux**, ainsi qu'au suivi obligatoire des chemins balisés.

L'attention des participants est en outre attirée sur le fait que les parcours traversent plusieurs propriétés privées et certains sentiers ouverts EXCEPTIONNELLEMENT à l'occasion du trail. Ils sont donc invités à ne pas enregistrer, ni publier les traces des parcours, ni emprunter le parcours en dehors de la période du 3 au 6 avril.

COURIR POUR LE PLAISIR & AVEC LE SOURIRE !